

Die Güter des Klosters wurden von den Staaten von Holland 1581 beschlagnahmt, zunächst zum Unterhalt der überlebenden Nonnen, dann auch der Prädikanten und Kirchendiener. Mit der Ausführung dieses Befehls und mit der Verwaltung der Güter wurde ein gewisser Cornelis v. Coolwijck betraut ⁴⁶⁾.

1617 war die « Proostdije » — dieser Name war dem Kloster geblieben — Zufluchtsort einer Sekte, die durch den « scheurzieken » Hendrik Rosaeus gestiftet worden war ⁴⁷⁾. Die um 1850 im Haag erbaute protest. Bethlehemskirche in der Breedstraat hat mit der alten Propstei nichts zu tun ⁴⁸⁾.

Abtei Windberg.

Norbert BACKMUND, O. Praem.

* * *

LETTRES DU P. CHARLES-LOUIS HUGO, ABBE
D'ETIVAL, ORD. PRAEM., A DOM AUGUSTIN
CALMET, ABBE DE SENONES, O. S. B.

Parmi les correspondants du célèbre bénédictin dom Augustin Calmet, abbé de Senones, il faut citer le R.P. Charles-Louis Hugo, abbé d'Etival, de l'Ordre de Prémontré, en Lorraine, diocèse actuel de Saint-Dié.

A un moment donné, il y eut entre les deux savants religieux quelque peu de froideur qui ne dura pas longtemps. Voici en quelles circonstances.

Dès les premières années de son règne, Léopold I, duc de Lorraine avait conçu le projet de faire composer une histoire des ducs, ses prédécesseurs. Le duc, Charles IV, avait eu déjà la même idée et avait confié cette honorable mission à Jean Duplessis, procureur-général de Barrois, dont le travail, dénué de critique historique, ne put être livré à l'impression.

Le duc Léopold avait alors jeté les yeux sur le P. Benoit Picart, capucin du couvent de Toul, pour reprendre l'œuvre de Duplessis; mais sa qualité de sujet du roi de France faisait douter, quoique bien à tort, de son impartialité. Léopold lui préféra le P. Charles-Louis Hugo, prémontré, prieur de la maison de Saint-Joseph, à Nancy, avantageusement connu déjà par une *Vie de S. Norbert* et quel-

46) Urkunde abgedruckt bei J. De Riemer, o. c., S. 459. — Vgl. auch R. Rogge, o. c.

47) J. De Riemer, l. c. — *Die Haghe*, 1907, S. 393.

48) *Die Haghe*, 1904, S. 69.

ques autres petits ouvrages. Le duc le choisit pour conseiller-historiographe, le 17 mars 1708.

Le Prieur de Saint-Joseph, se mit à l'oeuvre avec ardeur : il avait déjà d'ailleurs commencé depuis quelque temps des recherches sur l'histoire de Lorraine. En 1711, son ouvrage était assez avancé, et l'on se flattait de le voir livrer bientôt au public qui l'attendait avec une certaine impatience.

Malheureusement le P. Hugo gâta tout et se compromit dans un ouvrage intitulé : « *Traité historique sur l'origine et la généalogie de la maison de Lorraine* », qu'il fit paraître sous le couvert du pseudonyme de Baleicourt, en réponse aux attaques du P. P. Benoît Picart. Découvert par son antagoniste, le prémontré répondit avec aigreur au capucin; bref l'affaire fit beaucoup de bruit et fut déférée au Parlement de Paris. La Cour prononça un arrêt supprimant les ouvrages dénoncés comme attentatoires aux droits du roi de France, et ordonna la poursuite de leur auteur.

Le duc Léopold se trouva alors dans un grand embarras et, craignant de voir la future histoire de Lorraine condamnée par un arrêt du Parlement, il renonça à la publier. C'est alors qu'il chercha à substituer au P. Hugo un homme capable de mener à bonne fin l'ouvrage commencé.

On lui suggéra de s'adresser à dom Calmet. Sans charger formellement le savant bénédictin de travailler à une nouvelle histoire de Lorraine, le duc lui fit seulement témoigner qu'il le verrait avec plaisir s'occuper de cet ouvrage.

Dom Calmet se mit à l'oeuvre, tout en regrettant de n'être pas nommé historiographe du duc, titre conservé par le P. Hugo. Après certaines hésitations, il ne craignit même pas de demander à ce dernier communication des parties de son ouvrage qui étaient achevées. Malgré le dépit, peut-être bien légitime qu'il éprouvait, le prémontré y consentit.

Un autre sujet de mécontentement entre le P. Hugo et dom Calmet, fut le suivant.

Le bénédictin dom Henri Faulques, un des anciens auxiliaires de dom Calmet, avait attaqué avec une certaine vivacité l'édition d'*Herculanus* donnée par le P. Hugo dans ses *Sacrae antiquitatis monumenta* et celui-ci avait pû croire que dom Calmet n'était pas étranger à cette polémique. Plus tard, l'abbé de Senones inséra dans sa *Bibliothèque lorraine* col. 933-941, une lettre du P. Thierry, religieux dominicain, où bien des personnes virent une attaque peu mesurée contre le P. Hugo : mais dans sa réponse à la critique de la

Bibliothèque lorraine publiée par Chevrier (cf. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, t. II, p. 266), dom Calmet déclara que la lettre en question avait été insérée dans la *Bibliothèque lorraine* sans sa participation et même à son insu.

Malgré tout cela, le ciel de leur amitié, quelque peu obnubilé, on le conçoit, se rasséréna bien vite, et les deux savants religieux renouèrent ensemble des relations d'autant plus fréquentes que les abbayes de Senones et d'Etival étaient voisines l'une de l'autre.

D'ailleurs, le bénédictin parlait souvent du P. Hugo dans ses correspondances avec d'autres savants, et il lui a consacré un assez long article biographique et bibliographique dans sa *Bibliothèque lorraine* avec des réticences charitables et voulues pour son ami le prémontré.

Les lettres qui suivent ont trait à la nomination de dom Calmet comme abbé de Senones, et sa future élévation à l'épiscopat. Elles se trouvent consignées dans le tome III de la Correspondance de dom Calmet, à la bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy.

On sait les démêlés aigus survenus entre l'abbé Hugo d'Etival et M^{gr} Bégon, évêque de Toul au sujet de l'exemption monastique. A cette époque les abbés des grands monastères des Vosges prétendaient, à tort, être exempts de la juridiction épiscopale de Toul. Les évêques avaient toujours repoussé ces prétentions, et il en était résulté des conflits et des difficultés sans cesse renaissantes.

Nous ne voulons pas rapporter ici dans tous les détails cette lamentable affaire qui se termina par la victoire de M^{gr} Bégon. L'abbé d'Etival reçut, le 15 février 1726, une lettre de cachet du duc de Lorraine qui l'exilait à l'abbaye de Rangéval. Après deux années de séjour là-bas, le P. Hugo revint à Etival. C'est là qu'il reçut une lettre de dom Calmet lui annonçant sa nomination et confirmation comme abbé de Senones, et sa prochaine élévation à l'épiscopat. L'abbé d'Etival écrivit à dom Calmet pour le féliciter et l'inciter à accepter la dignité épiscopale que Benoît XIII voulait lui imposer. On sent dans les termes de ces lettres que le P. Hugo eût été content d'échapper ainsi à la dépendance envers l'évêque diocésain de Toul, puisque dom Calmet, devenu évêque, aurait juridiction sur le pays de Senones, d'Etival et de Moyen-Moutiers, selon les propositions de Rome.

I.

Etival 26 8^{me} 1728.

Monsieur,

Vous m'avez fait part de votre double préconisation, et j'ay seu

bon gré à notre très St Père d'avoir consommé cette double bonne oeuvre que j'avois également à coeur. Vous vous déffendez de l'épiscopat, et votre résistance me fait d'autant plus de peine qu'elle intéresse nos églises. Si vous aviez autant de raisons que moy, ie vous pardonnerois votre modestie, mais graces à Dieu, vous avez le mérite, la santé, les moyens pour soutenir cette dignité, vous êtes très agréable à un clergé qui est mon ennemy capital; ainsi en tout sens vous avez tout succès à vous promettre et vous n'avez aucune contradiction à craindre.

Prêtez vous donc, mon cher Prélat, à la voix qui vous appelle, rendez vous aux besoins de nos églises qui vous en conjurent, et que votre modestie succombe sous les loix de la charité. C'est la grace que ie vous demande et celle d'être persuadé que on ne peut être avec plus de respect et d'amitié que je suis

Monsieur,

Votre très humble
et obeissant serviteur

Hugo

abbé d'Etival.

à Monsieur le R^{me}

Prélat

Monsieur l'abbé de

Senones

à Senones

par Raon.

II.

28 8^{me} [1728.]

Je vous ai répondu, Monsieur mon très respectable Prélat, et vous ai invité il y a deux jours à donner les mains au St Père et a l'honneur dont il couronne vos mérites. J'ai fait remettre ma lettre chez M. Mansui à Raon. Celle cy ira directement à vous pour vous témoigner la part que je prends à vos succès. Vous connoissez mon amour et vous ne devez pas douter de mon attachement.

Je serois au désespoir, si après les efforts que i'ay fait pour éluder le caractère dont vous serez revêtu et que i'ay souhaité qu'on vous donnât, il m'arrivoit de le recevoir. I'ay écrit plus de 6 lettres à Rome pour détourner ce coup, et ie crois par la grâce de Dieu que ie l'ay évité, quoique la lettre incluse dans celle de M. Marcot qui ie recois et qui me vient de Rome semble encore m'en menacer; mais cette lettre du 30 7^{bre} qui m'annonce votre promotion et qui

présage la mienne ne me fait pas peur, par ce qui j'ay prévenu cet événement par la lettre qui i'ay écrite le 6 8^{bre} à Mr le Cardinal Lercari. Je marque 3 raisons à cette Eminence et toutes trois si décisives de ma tranquillité et de ma médiocrité, que ie vis sans inquiétude. Je vous en feray part dans notre 1^{ère} entrevue, mais quand la procurerez vous? Moyen-Moutier est le *medius terminus*. Je m'y rendray à votre 1^{er} signal et ie vous y diray ce que ie me dis sans cesse que ie vous suis avec tout le respect le plus cordial

Monsieur, mon R^{me} Prélat,

Votre très humble et obéissant

fr. Hugo.

III.

9 janvier 1729.

Je suis plus fâché de votre rhume opiniatre, Monsieur, mon cher Prélat, que ie ne suis aise de ma nomination à l'évêché de Ptolémaïde. C'est un malheur pour moy si ie suis obligé de me soumettre, c'en est un plus grand pour Ettival si on n'a pas égard à mes nouvelles remontrances. Vous allez au delà de mes paroles et vous percez iusque dans mes sujets de crainte et d'inquiétude. Ce sont les mêmes que vous éprouvez sans doute, Monsieur, et qui vous font chicaner avec Rome, mais on me mande que vous n'y gagnerez rien. Si i'ay le même sort ce me sera un grand plaisir d'avoir pour collègue celui que i'ay tousiours aimé comme mon amy et a qui ie seray tousiours avec respect et reconnaissance

très humble et

très obeyssant serviteur

fr. Hugo.

9 jan. 1729.

Etival.

Dom Calmet réussit à écarter le fardeau de l'épiscopat. Quant au R.P. Hugo, le Pape Benoît XIII le lui imposa et le nomma évêque titulaire de Ptolémaïs, en décembre 1728. Après sa mort, 2 août 1739, Mgr. Bégon obtint en commende, l'abbaye d'Etival, qui fut réunie à la mense épiscopale de Toul. Ainsi la victoire de l'évêque sur les moines fut complète ! ¹⁾

Dom Thierry REJALOT, O. S. B.

1) En septembre 1730, après la mort du P. Hugo, l'abbé de L'Etanche écrivait à